

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE TAVERNY

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL / DÉFINITIF DE L'OPÉRATION :

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE DERRIÈRE LE STADE LE COADIC conformément à l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

Coût prévisionnel total de l'opération TTC : **486 705,00 €**

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES APPORTÉES PAR LES PERSONNES PUBLIQUES		
Personnes publiques		Montants
État (DSIL; DRAC ; Fonds vert....)		155 745,58 €
Agence Nationale du Sport		Sans objet
Agence de l'eau Seine Normandie		Sans objet
Région		44 000,00 €
Île-de-France Nature		Sans objet
Département de Val d'Oise		43 312,50 €
Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise		Sans objet
Communauté d'agglomération Val Parisis		142 500,00 €
Syndicat Val d'Oise numérique (VONum)		Sans objet
Syndicat Départemental d'Énergie du Val d'Oise (SDEVO)		Sans objet
TOTAL AIDES PUBLIQUES		385 558,08 €
Auto-financement du Maître d'Ouvrage		101 146,92 €
TOTAL GÉNÉRAL DES FINANCEMENTS PUBLICS		486 705,00 €
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES APPORTÉES PAR LES PERSONNES PRIVÉES		
Financements de personnes privées (par exemple : Fondation; Fédération)	<i>Logo à insérer</i>	Sans objet
TOTAL AIDES PRIVÉES		0,00 €